

## **RÉSOLUTIONS ADOPTÉES**

### **LORS DE LA TROIS CENT SOIXANTE-NEUVIÈME RÉUNION**

#### **DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO**

#### **TENUE LE MARDI 29 OCTOBRE 2013**

- \* 369-CX-1627            concernant une modification au plan des effectifs
- \* 369-CX-1628            concernant l'entente de partenariat entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) concernant la maintenance, l'évolution et le développement des systèmes d'information collectifs et semi-collectifs
- \* 369-CX-1629            concernant l'approbation des rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*
- \* 369-CX-1630            concernant l'approbation de l'entente cadre de collaboration entre l'Université Ibn Zohr – Agadir (Maroc) et l'Université du Québec en Outaouais
- \* 369-CX-1631            concernant la prolongation du contrat pour les services financiers de l'Université du Québec en Outaouais

- \* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.